



LE RÈGLEMENT INTÉRIEUR

Article 1 : Informations générales

Le Spa Valmont pour Le Meurice est ouvert:

- aux résidents de l'Hôtel Le Meurice Paris ;
- aux membres ayant souscrit un abonnement au Spa Valmont pour Le Meurice ;
- à tous sur rendez-vous pour des soins ou des massages.

Le présent règlement intérieur s'applique à tous les usagers.

Le Spa Valmont pour Le Meurice est ouvert de 8h00 à 21h00, sans interruption, tous les jours de la semaine y compris les jours fériés.

En cas de modification des horaires, les usagers seront dûment informés.

Article 2 : politique d'annulation et retards

Dans l'hypothèse du recours à des soins ou des cours personnalisés, hors abonnement, il est impératif de prévenir 24h avant le rendez-vous fixé pour tout changement ou annulation.

Tout rendez-vous non décommandé dans ce délai sera facturé intégralement.

Il est par ailleurs nécessaire de respecter strictement les horaires de rendez-vous. Dans un souci de détente et de satisfaction optimale, il est demandé de se présenter 15 minutes avant le début de l'activité ou du soin avec la tenue adaptée.

Dans l'hypothèse où il est souhaité de cumuler un soin avec un sauna ou un hammam, il est recommandé de se rendre au hammam/sauna avant le soin, pour détendre le corps et rendre l'expérience d'autant plus agréable.

En cas de retard, la durée du soin devra être raccourcie d'autant afin de ne pas décaler l'ensemble des rendez-vous suivants. Le soin ne pourra en aucun cas être prolongé au-delà de l'heure convenue pour ne pas retarder les personnes suivantes. Le prix du soin écourté en conséquence du retard restera inchangé.

Article 3 : Tenue - hygiène et vestiaires

Au Spa, le confort et la tranquillité de ses usagers sont les priorités : aucun besoin d'apporter ou de porter une tenue spécifique, le nécessaire est remis : L'Espace Bien-Être met à disposition un vestiaire et du linge (peignoir, serviettes et mules).

Un casier ne peut être nominatif et la direction se réserve le droit de l'ouvrir à tout moment pour des raisons de sécurité ou d'hygiène.

Des sous-vêtements pour tous les soins et massages du corps sont remis. Il est interdit d'être nu y compris lors de pratique du hammam ou du sauna.

Conformément aux engagements concernant la propreté, la sécurité et l'hygiène, les équipements du Spa Valmont pour Le Meurice sont stérilisés et assainis après toute utilisation.

À la salle de fitness, le port d'une tenue de sport adaptée pour la pratique des activités sportives est obligatoire ainsi que des chaussures de sport fermées. Les chaussures de sport utilisées dans la salle de fitness doivent être réservées à ce seul usage et sont interdites dans les zones du Hammam et du Sauna.

Il est nécessaire de poser une serviette sur les appareils de musculation ou de fitness et sur les tapis de sol pendant leur utilisation.

Chaque poste doit être nettoyé entre deux utilisateurs différents des appareils de musculation ou de fitness, des produits sont à disposition constante à cet effet.

Les haltères, barres, disques et matériel spécifiques ou de fitness (Ballons, sangles) doivent être utilisés uniquement dans les zones réservées à cet effet et le matériel doit être rangé après utilisation.

Le linge mis à disposition doit être restitué à la fin de chaque séance.

Article 4 : conditions relatives à l'âge et mixité

Les soins et abonnements sont proposés exclusivement aux personnes âgées de 18 ans minimum.

Les espaces hammams ne sont pas mixtes. Par contre le sauna est d'utilisation mixte de même que la zone de fitness.

Article 5 : respect des lieux et des usagers

Afin de préserver l'harmonie dans le Spa, il est demandé de bien vouloir éteindre les téléphones portables et autres objets connectés et ne passer aucune communication orale.

Il est interdit de filmer ou de prendre des photos dans l'ensemble du Spa.

La Direction ne peut être tenue pour responsable en cas de perte, de vol, d'oubli ou de détérioration d'objets au sein du Spa.

L'accès au SPA peut être temporairement suspendu pour des raisons d'hygiène, de sécurité ou événementielle.

Article 6 : Conditions physiques

Avant une première séance de sport, il est recommandé de produire un certificat médical permettant au Spa Valmont pour l'hôtel Le Meurice de conseiller l'utilisateur dans sa pratique des activités sportives proposées. À défaut, l'utilisateur garantit que son état de santé lui permet de pratiquer les activités sportives proposées par le Spa Valmont pour l'hôtel Le Meurice et plus particulièrement d'utiliser les services, matériels et installations de la salle de fitness ou du spa après avoir pris connaissance des consignes de sécurité, d'hygiène et d'utilisation dédiées à chaque espace. L'utilisateur garantit qu'il ne souffre d'aucune maladie cardiaque, respiratoire notamment et/ou d'aucune blessure ou inaptitude physique de nature à l'empêcher de pratiquer les activités et services proposés par le Spa Valmont pour l'hôtel Le Meurice.

L'utilisateur déclare avoir été informé et connaître les risques liés à la pratique des activités sportives.

Lors de la réservation d'un soin, l'utilisateur précise s'il rencontre des problèmes de tensions et les allergies dont il souffre pour permettre d'adapter les produits (huile de massage etc)

Article 7 : les règles de vie

La direction du Spa Valmont pour l'hôtel Le Meurice demande à sa clientèle de se conformer aux recommandations d'hygiène et de sécurité suivantes dans l'enceinte de l'Espace Bien-Être et à toutes celles qui seront indiqués par ses personnels.

- Il est interdit de se déshabiller en dehors des vestiaires prévus à cet effet
- Il est interdit de se déplacer en chaussures de ville et pieds nus (mules à disposition dans les vestiaires ou chaussures de sport personnelles pour la salle de fitness)
- Une tenue correcte et adaptée est exigée pour la pratique sportive (il est interdit de se déplacer ou de procéder à des exercices torse nu)
- La serviette est obligatoire sur les appareils de musculation
- Le port du maillot de bain et la douche sont obligatoires avant l'accès aux saunas et aux hammams
- Il est interdit de fumer et de consommer des boissons alcoolisées
- Les animaux domestiques ne sont pas autorisés
- Les vélos ainsi que les trottinettes ne sont pas autorisés dans l'enceinte du spa

La clientèle du Spa Valmont pour l'hôtel Le Meurice et ses adhérents s'exposent à une exclusion immédiate, sans préavis, ni mise en demeure, pour tout fait contrevenant aux lois pénales et celles protégeant les droits des tiers (en ce compris notamment, le vol, les violences physiques ou verbales, les atteintes aux bonnes mœurs, aux règles d'hygiène ou de sécurité, la dégradation intentionnelle des installations, le coaching d'autres abonnés sous quelque forme que ce soit, l'introduction de tiers dans le club, la consommation ou la mise en circulation de produits dopants).

Article 8 : La responsabilité

- Les installations doivent être utilisées avec modération.
- Il est indispensable de suivre rigoureusement les consignes d'utilisation des hammams et des saunas et en particulier de ne pas dépasser les durées maximales d'utilisation.
- Il est interdit de consommer quelque boisson que ce soit à l'intérieur des saunas et des hammams.
- Toutes les consignes spécifiques affichées ou délivrées par le personnel du Spa Valmont pour l'hôtel Le Meurice doivent être respectées.

Les clients du Spa Valmont pour l'hôtel Le Meurice, ainsi que ses adhérents, admettent avoir pris connaissance du règlement intérieur et acceptent les conditions d'accès et d'utilisation des différentes installations ainsi que les risques qui pourraient survenir en cas du non-respect des règles de sécurité affichées. La garantie d'une parfaite sécurité des installations et la lecture du présent document assurent aux usagers des conditions optimales de sécurité. Par conséquent, la direction décline toute responsabilité en cas de réactions allergisantes et d'accident des utilisateurs de l'Espace Bien-Être suite à des soins ou à la pratique d'exercices physiques si le présent règlement n'a pas été respecté.